

22.05.2006 – 07:16 Uhr

comparis.ch analyse les ajustements des primes d'assurance voiture

Zurich (ots) -

Les assurances voiture donnent du gaz

Il y a du changement sur le marché des assurances voiture. Une analyse du site comparateur sur internet, comparis.ch, montre que la Coop Assurances a entre autre baissé ses primes d'assurance voiture jusqu'à 30%. Un renforcement de la concurrence entre les prestataires explique la baisse des primes. Depuis l'introduction de la divisibilité de la prime en janvier dernier, le potentiel de nouveaux clients s'est fortement multiplié.

22 mai 2006 - Les personnes qui ont besoin d'une assurance pour leur nouvelle voiture profitent de primes d'assurance toujours plus avantageuses. Winterthur a baissé les primes pour les nouveaux assurés d'environ 3 % lors de ces dernières semaines. A la Coop Assurances, les primes pour les nouveaux clients ont massivement chuté: les primes de la couverture casco partielle ont diminué de 30% et celle de la casco complète de 20%. L'ajustement des primes chez la Coop Assurances se fait par contre aux dépens des prestations. La couverture a été réduite pour les dommages de stationnement, les effets personnels et l'indemnisation en cas de dommage intégral. La Coop a ajusté ces prestations qui dépassaient jusqu'alors largement les standards du marché. Les assurés n'étaient apparemment pas prêts de payer en plus pour ces extras.

Pour d'autres prestataires interrogés par le site comparateur sur internet, comparis.ch, des ajustements à la baisse ne sont pas exclus et font partie du possible. Certains profils d'assurés disposent encore d'une marge d'action.

comparis.ch observe régulièrement l'évolution des primes d'assurance voiture. L'analyse se base sur le calcul de 1 000 profils choisis au hasard parmi les comparatifs d'assurance voiture de comparis.ch. L'observation des tendances du marché repose sur les primes des sept compagnies d'assurance qui proposent un calculateur de primes en ligne (Bâloise, Coop, TCS, Vaudoise, Winterthur, Zurich, Zuritel).

Combat pour l'acquisition de nouveaux clients

L'introduction de la divisibilité de la prime début 2006 est une raison du renforcement de la concurrence entre les compagnies d'assurances. Grâce à ce changement dans la loi sur le contrat d'assurance (LCA), il est désormais possible de changer d'assurance lorsque l'on achète une nouvelle voiture, qu'elle soit neuve ou d'occasion. La prime annuelle déjà versée pour l'ancien véhicule est restituée au prorata.

Pour les compagnies d'assurances, la divisibilité de la prime représente une multiplication accrue du potentiel de nouveaux clients durant l'année: un changement d'assurance est possible lors de l'achat d'un nouveau véhicule. En Suisse près d'un million de voitures neuves et d'occasion sont vendues chaque année. Chacun des acheteurs représente un nouveau client potentiel pour chaque assurance. Auparavant, le potentiel de nouveaux clients s'estimait à

environ 100'000 personnes, dont la majorité était des personnes qui achetaient pour la première fois un véhicule. Lors de l'achat d'une nouvelle voiture, le changement d'assurance n'était pas judicieux et même désavantageux, la compagnie d'assurance ne restituant pas la prime déjà versée pour l'année.

Seuls les nouveaux assurés bénéficient pour le moment de cette guerre des prix entre les prestataires. L'avenir nous dira si les compagnies d'assurances baisseront les primes de leurs clients actuels afin d'éviter que ceux-ci ne changent d'assureur.

"Ce n'est que le début de la baisse des prix", estime Martin Scherrer, expert en assurances chez comparis.ch. "L'introduction de la divisibilité de la prime fait effet. Le combat pour l'acquisition de nouveaux clients s'est renforcé. La pression sur les primes augmente."

Comparer, c'est conduire moins cher

Les primes de l'assurance voiture sont calculées de façon individuelle et dépendent de nombreux facteurs comme par exemple l'âge, le nombre d'année de conduite, la nationalité, et le type de véhicule. Pour chaque type de conducteur et de voiture une assurance différente est plus avantageuse. Un comparatif individuel sur www.comparis.ch montre combien l'on peut économiser en changeant d'assurance.

Pour de plus amples informations :

Martin Scherrer
Chef de service banques et assurances
Téléphone 044 360 52 62
E-mail : media@comparis.ch
Internet : www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100509932> abgerufen werden.